

# LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2008

Site internet : <http://amistpalais.free.fr>

page 1

## MERCREDI 13 AOÛT 2008 À 21 HEURES

### À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-PALAIS, RUE DU LOGIS VERT, RÉUNION PUBLIQUE DES AMIS DE SAINT-PALAIS **LES ENJEUX D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME**

**Conférence-débat avec Christian Vigouroux,**

professeur associé à l'Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines,  
ancien directeur adjoint de l'Urbanisme

Avec la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) du 13 décembre 2000, le rapport Pelletier de 2005 et la loi ENL (Engagement National pour le Logement) du 13 juillet 2006, nous sommes entrés de nouveau dans une période d'importants changements des règles d'urbanisme

En plus des enjeux traditionnels comme la conciliation de la protection des espaces sensibles et du développement économique, les politiques urbaines font face à de nouveaux enjeux :

- sur la propriété, avec la pression croissante de la Cour européenne des droits de l'Homme de Strasbourg,
- avec le poids des préoccupations d'environnement qui conduisent notamment de plus en plus à calculer le coût en énergie des formes urbaines envisagées dans la ligne du "Grenelle de l'environnement",
- avec le débat, au-delà des SCOT (schémas de cohérence territoriale), sur la coopération intercommunale et l'avenir des départements et des régions.

Plus que jamais, l'urbanisme exprime une politique locale. Règles de droit et financements doivent mettre en oeuvre un projet.

## Voulez-vous un terminal méthanier au Verdon-sur-Mer ?

La Gironde, plus grand estuaire naturel d'Europe, voit son équilibre menacé par un projet d'implantation au Verdon-sur-Mer d'une industrie SEVESO seuil haut.

### Quelles seraient les conséquences d'un terminal méthanier au Verdon ?

Pollutions maritime et terrestre : bruits, odeurs, rejets chlorés, pluies acides, tout ceci à proximité de bassins aquacoles et de marais riches en frayères, dans cet estuaire où l'aloé est protégée et où l'esturgeon a été réintroduit récemment.

Pollution visuelle : avec un impact sur le tourisme, donc sur toutes les activités économiques et les emplois qui en dépendent directement et indirectement.

Risques maritimes : la priorité donnée aux méthaniers impacteraît fortement le trafic dans l'estuaire (bac, pêcheurs, plaisance) ; un dragage intensif du chenal, distant du rivage d'environ 300 m. à Saint-Palais, serait nécessaire ; en cas de difficulté d'un méthanier, navire peu manœuvrant, quelles seraient les conséquences et comment serait évacuée la population ?

**Vouloir implanter un terminal méthanier dans l'estuaire de la Gironde est une véritable hérésie. A quelle logique répond un projet aussi néfaste dans un tel environnement ?**



### Et si demain !!!

Ce projet, porté par la société néerlandaise 4 Gas, financé par le fonds de pension américain Carlyle et bénéficiant du soutien actif du Port autonome de Bordeaux, ne répond nullement à une nécessité d'approvisionnement et ne correspond à aucune préoccupation d'intérêt général : c'est une opération purement spéculative.

Malgré la ferme opposition des riverains des deux rives, des élus, des associations, exprimée avec force lors du Débat public de l'automne 2007, 4 Gas a fait savoir le 6 juin qu'elle persévérait dans son projet et a le 25 juin déposé une demande de permis de construire.

L'association « *Une Pointe pour Tous - Le Collectif des Deux Rives* » a été constituée pour lutter contre le projet de 4 Gas, protéger l'environnement et favoriser le développement économique et l'emploi en Charente-Maritime et en Gironde.

L'association milite en faveur de la création d'une « *aire marine protégée* » qui engloberait l'embouchure de l'estuaire de la Gironde et les Pertuis Charentais. La mise à l'étude de ce projet par les services de l'Etat est effective depuis juin 2008

Les bénévoles de « *Une Pointe pour Tous - Le Collectif des Deux Rives* » distribuent des tracts, actualisent quotidiennement le site [www.medocpourtous.org](http://www.medocpourtous.org), informent la presse et les radios nationales et régionales, organisent des réunions publiques d'information, participent à des salons, communiquent sur les marchés, les foires et autres lieux publics ... Grâce à leurs actions, l'association compte aujourd'hui plus de 5 000 membres.

Le projet avançant, de nouvelles actions sont prévues, notamment :

- une conférence-débat à Royan le 18 août en non stop de 14 h à 19 h suivie d'un spectacle satirique à 20 h 30,
- un grand rassemblement à Royan début septembre.

**Monique Murcia**

[momamurc@wanadoo.fr](mailto:momamurc@wanadoo.fr) - 06 84 30 88 74  
membre des conseils d'administration de « *Une Pointe pour Tous - Le Collectif des Deux Rives* » et des Amis de Saint-Palais

Cotisation 2008 à « *Une Pointe pour Tous* » 5 €  
à adresser BP n° 1 - 33123 Le Verdon-sur-Mer

# LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2008

Site internet : <http://amistpalais.free.fr>

page 2

## Les énergies renouvelables



L'augmentation du prix du baril de pétrole et la peur du CO<sub>2</sub>, liée à son action dévastatrice participant au réchauffement climatique, conduisent le consommateur à se transformer en producteur d'énergie.

Il lui faut donc bien s'informer sur ces énergies appelées parfois « nouvelles ».

Pourquoi des « énergies renouvelables » ?

Les sources des « énergies renouvelables » sont constituées des éléments de notre vie quotidienne (soleil, vent, mer, forêt, rivière, etc...) et se reconstituent, à l'échelle humaine, au fur et mesure qu'on les consomme (sans émission de CO<sub>2</sub>). Leurs réserves sont donc illimitées.

A l'inverse, les énergies « fossiles » (charbon, pétrole, gaz ...) sont issues de matières organiques, minéralisées il y a des centaines de milliers d'années, et donc leur stock est limité.

Aujourd'hui, la consommation en énergie augmente, les réserves s'amenuisent, les coûts s'envolent. Les énergies fossiles produisent facilement de la chaleur mais en libérant du CO<sub>2</sub>.

Il faut donc se retourner vers ces « énergies renouvelables », en sachant qu'il faut les « travailler » (concentration, stockage, conditions de transport, etc ...). Elles demeurent aujourd'hui plus chères que les énergies fossiles.

Quelles sont les « énergies renouvelables » ?

Les « énergies renouvelables » sont subdivisées en trois sous-familles :

1. les énergies d'origine solaire : thermique, hydraulique, photovoltaïque, éolien, biomasse, vagues, thermique des mers ...,
2. l'énergie de gravitation (due à la lune) : marémotrice, courants marins,
3. l'énergie géothermique : chaleur issue du centre de la terre.

Y-a-t-il d'autres sources d'énergies ?

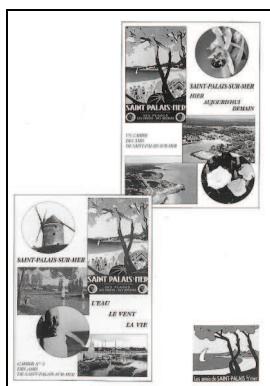
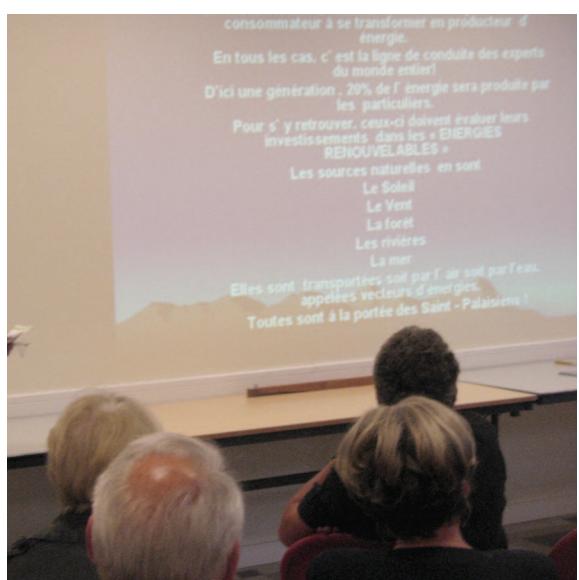
L'énergie nucléaire par fission est aujourd'hui une énergie fossile, dont les déchets constituent un vrai problème. Un jour peut-être, l'énergie nucléaire par fusion, dont la source est constituée des isotopes de l'hydrogène, sera opérationnelle. Enfin, l'hydrogène, vecteur d'énergie, pourrait être l'énergie de demain. Déjà, la pile à combustible est présente dans le monde automobile ...

En conclusion, si la planète consomme toujours plus d'énergie pour satisfaire une population mondiale en constante augmentation, heureusement, les technologies évoluent également et permettent d'assurer la relève des énergies fossiles, en donnant l'accès aux « énergies renouvelables ».

Nos enfants ne manqueront donc pas de sources d'énergie, indispensables à l'homme. Mais les économiser demeurera nécessaire. Alors, dès aujourd'hui, donnons l'exemple ...

**Jean-Yves Barraud**

Résumé de l'intervention de Jean-Yves Barraud lors de la réunion organisée par les Amis de Saint-Palais le 13 juin 2008 animée par Jean-Yves Barraud et Richard Denis



### BALADES A SAINT-PALAIS-SUR-MER

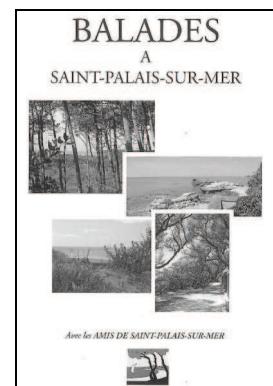
Après deux cahiers, les Amis de Saint-Palais ont édité en 2006 un guide de balades à pied et en vélo.

Il est en vente au prix de 5 € par correspondance.

Le 2<sup>ème</sup> cahier des Amis de Saint-Palais est encore disponible au prix de 5 €.

(bon de commande p. 4)

En août, les Amis de Saint-Palais sont présents au Champion le jeudi et le samedi de 10 h à 12 h.



# LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2008

Site internet : <http://amistpalais.free.fr>

page 3

## Libre expression

### *De quelques avatars auxquels nous avons échappé*

*Au siècle dernier, et ce n'est pas si vieux, le plateau du Rhâ était encore un lieu sauvage et charmant ; l'yeuse et le pin maritime s'y dressaient fièrement ; les herbes folles y ondulaient au gré des légers vents de la Charente-Maritime ; toutes sortes de zozios y cuicuitaient gaiement ...*

*Un jour, nos édiles décidèrent de mettre fin à tout cela en rendant le lieu constructible. Pour ce faire, ils firent appel à des bâtisseurs de renom, j'ai nommé M. Ribourel et Mme Catherine Mamet qui, bien sûr, avaient pour projet d'y faire régner le béton en maître, avec entre autres, comme réjouissance, de jolies barres de beaux immeubles bien hauts.*

*Heureusement, s'était créé dans notre ville un groupuscule de vilains petits canards empêcheurs de bétonner en rond. Ils lancèrent tant de coins coins rageurs que les promoteurs durent battre en retraite illico. Bien sûr, aujourd'hui, le plateau du Rhâ est construit mais, disons, d'une façon plus humaine et un petit bois inconstructible a même été sauvé du désastre (sur la droite en descendant vers le centre ville par l'avenue Charles de Gaulle).*

*A quelque temps de ça, nos élus envisagèrent d'établir à La Grande Côte un grandiose ensemble immobilier, genre mur de l'Atlantique, mais, attention, il était quand même prévu au rez-de-chaussée une baie vitrée pour que l'on puisse voir la mer à travers un cadre : c'est quand même plus joli. Quelques coups de pattes palmées judicieusement administrés par nos canards et La Grande Côte fut sauvée.*

## Extraits des Mémoires de F. de La Roche Coin Coin

*Ah !!! Si nous parlions de notre vibrionnante et puante station d'épuration des eaux. Eh bien, figurez-vous que la Communauté d'agglomération avait l'intention de l agrandir pour y accueillir toujours plus de bons produits. Bonjour l'angoisse ! Alors là, nos palmipèdes se secouèrent rageusement les plumes, tant et si bien que l'agrandissement ne se fit pas et que même la Communauté d'agglomération s'engagea auprès de nos canards à ne plus rejeter en mer les eaux de la station à partir de 2012 ...*

*Allez, on va finir en beauté avec la récente affaire dite de « l'immeuble de logements et services » qui devait se situer entre la Place du Rhâ et la Place Cheyroux. Tout le monde s'en souvient, il s'agissait d'ériger une bâtie de cinq niveaux comprenant un poste de police, un bureau de poste et, plus hypocritement, bon nombre de logements de rapport, le tout posé sur un marais, ce qui nécessitait des fondations tellement démesurées qu'aucun promoteur n'avait voulu s'en charger. Fiérots, nos élus décidèrent que la Commune se substituerait aux bétonneurs subitement désaillants. Allez ! Un dernier coin coin, un petit coup de plume, et ... les finances communales échappèrent au trou qui s'annonçait fatal.*

*Voyez-vous, les vilains petits canards se font appeler plus communément « Les Amis de Saint-Palais ». Oh ! Ils ne demandent pas qu'on leur tresse des couronnes de lauriers ; d'ailleurs le laurier ils n'aiment pas ça : ça sert à cuisiner le canard. Mais, disons qu'une petite tape amicale dans le sens des plumes leur fait toujours plaisir. D'autant plus que d'autres combats les attendent. Les promoteurs nous guettent plus que jamais. Nos canards restent bien dressés sur leurs papattes palmées, le bec toujours vigilant.*

## *Quoi de neuf depuis un an ?*

### **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Lors de l'enquête publique sur le PLU de l'été 2007, le commissaire-enquêteur a reçu 251 observations dont 227 défavorables, 3 favorables et 21 portant sur des demandes personnelles. Le PLU a néanmoins été approuvé par le Conseil municipal le 6 décembre 2007 et est appliqué depuis le 14 décembre.

Le PLU, tatillon pour les Saint-Palaisiens, généreux pour les promoteurs et les aménageurs qui fixent leurs propres règles, ne peut que compromettre l'avenir de la Commune avec notamment la suppression des « tranchées vertes » pourtant prévues au SCOT et, en zone littorale, l'augmentation des hauteurs et la porte de nouveau ouverte aux immeubles collectifs.

Lors des élections municipales de mars 2008, toutes les listes en présence se sont *in fine* prononcées contre le PLU. Hélas, la liste élue (et confirmée le 27 juillet 2008), qui comprend des promoteurs immobiliers, est, dès son élection, revenue sur son engagement de retirer le PLU.

Dans ce contexte, les Amis de Saint-Palais ont dû engager un recours contre le PLU, aujourd'hui applicable mais non définitif.

### **Bureau des Douanes**

Après la décision du Conseil municipal du 18 juin 2007 de renoncer à acquérir le Bureau des Douanes, les Amis de Saint-Palais se sont mobilisés pour qu'il demeure un lieu public et soit ouvert à tous. La Communauté d'agglomération Royan Atlantique a répondu à leur appel et a mis en œuvre les moyens nécessaires. Le 20 novembre 2007, elle a concrétisé l'achat du Bureau des Douanes. Elle réfléchit actuellement à l'aménagement du bâtiment. L'ouverture du parc au public interviendra après règlement de quelques problèmes de sécurité.

### **Immeuble de services et logements**

La nouvelle municipalité, dont les principaux membres avaient participé à l'élaboration du projet d'*« immeuble de services et logements »*, a sagement décidé d'y renoncer.

### **Terminal méthanier du Verdon**

Les Amis de Saint-Palais se sont mobilisés lors du Débat public sur le projet de terminal méthanier du Verdon et, grâce en particulier à Monique Murcia, ont activement participé à la création et aux actions du *« Collectif des Deux Rives »* (c.f. p. 1).

# LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2008

Site internet : <http://amistpalais.free.fr>

page 4

## Les Amis de Saint-Palais-sur-Mer ! Qui sont-ils ? Que font-ils ?

Créée en 1985, agrée comme association de protection de l'environnement en 1990, l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer réunit « tous les amis de Saint-Palais-sur-Mer afin de leur permettre de prendre, dans le cadre de l'association, toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde et à la protection de son site et, plus généralement, de nature à favoriser la protection de l'environnement en Pays Royannais, en particulier par une politique d'aménagement respectueuse des richesses naturelles et une gestion optimale de l'eau ».

Avec plus de 300 adhérents, l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer cherche à prévenir, dans la mesure de ses moyens, les atteintes au patrimoine naturel de la commune et au cadre de vie de ceux qui y résident ou séjournent :

- par des actions de formation et d'information, avec des réunions-débats, des sorties-nature, l'édition de Cahiers ...
- par des actions en justice contre les décisions d'urbanisme portant atteinte au site et contre les projets de grande envergure de promoteurs immobiliers, notamment en zone boisée littorale,
- par la promotion de projets d'intérêt général : maison de la forêt et de l'estuaire, tramway ceinturant la Presqu'île d'Arvert, refonte du schéma d'assainissement, traitement des eaux de ruissellement, reboisement, schéma de circulation, réflexion sur des thèmes divers, accueil d'étudiants en stage ...

*Contacts : Michel Cornillier 05 46 39 47 71 – Danièle Marcou 05 46 23 11 59*

## Comment vivent « Les Amis de Saint-Palais » ?

On serait tenté de répondre : comme toutes les associations régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Les adhérents de l'association se réunissent une fois chaque année en assemblée générale. La prochaine aura lieu le vendredi 31 octobre 2008. Ils élisent tous les trois ans un conseil d'administration de 14 membres qui désigne un bureau composé d'un président, de 2 vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint et d'un trésorier.

Le conseil d'administration actuel est composé de : Alain Géniteau, président, Danièle Marcou et Michel Cornillier, vice-présidents, Joël Rasteau, secrétaire, Georges Quintard, secrétaire-adjoint, Danièle Barin, trésorière, et de Jean-Yves Barraud, Daniel Gosset, Rémy Hivet, Marcelle Hulsen, Monique Murcia, Marc Plantecoste, Pierre Puthod et Jacques Théas.

Le conseil d'administration se réunit 8 à 10 fois dans l'année, et plus si nécessaire. Un certain nombre de réunions du conseil sont dites « élargies ». Y sont invités des membres de l'association susceptibles d'apporter une connaissance supplémentaire sur les sujets traités ou d'accomplir un travail particulier pour l'association.

C'est lors des réunions du conseil qu'est envisagée la politique générale à tenir pour atteindre les buts de l'association, que sont étudiés les faits intéressants l'association, qu'est examinée la mise en œuvre des décisions antérieures, que sont conçus les écrits tels que « La Lettre des Amis de Saint-Palais » destinés à informer les adhérents et aussi tous les Saint-Palaisiens. C'est le conseil qui décide des actions éventuelles à mettre en œuvre. Des équipes sont constituées pour effectuer le travail qui découle de ces décisions.

Les adhérents sont invités dans la mesure de leurs possibilités à participer à des groupes de réflexion sur des sujets divers. Doivent être traités à partir de l'automne 2008 les thèmes suivants : énergies renouvelables, tourisme et environnement, eau et assainissement, urbanisme. Les inscriptions sont ouvertes (c.f. ci-dessous).

Chaque été, l'association organise une réunion publique ouverte à tous qui est l'occasion de donner au public une information sur la vie et les actions de l'association et où un invité traite d'un sujet d'actualité et débat avec l'assistance.

*Michel Cornillier*

## REJOIGNEZ LES AMIS DE SAINT-PALAIS – COMMANDEZ « BALADES A SAINT-PALAIS »\*

M., Mme, Mlle

( ) \*\*\* adresse à Saint-Palais-sur-Mer :

( ) \*\*\* adresse extérieure (le cas échéant) :

adresse électronique (le cas échéant) :

- désire adhérer à l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer et verse la somme de € (minimum 16 €) à titre de cotisation pour l'année 2008 \*\*,
- souhaite participer au(x) groupe(s) de travail : énergies renouvelables - tourisme et environnement - eau et assainissement - urbanisme \*\*
- commande exemplaire(s) de « Balades à Saint-Palais-sur-Mer » et/ou exemplaire(s) du 2<sup>eme</sup> Cahier des Amis de Saint-Palais au prix de 5 € l'unité et verse à cet effet la somme de €\* - \*\*.

Coupon à détacher ou recopier et à adresser à M. Joël Rasteau, 15 rue des Amandiers, 17420 Saint-Palais-sur-Mer.  
Chèque à établir à l'ordre de l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer.

\* Vous pouvez acquérir « Balades » sans adhérer à l'association.

\*\* Biffer les mentions inutiles

\*\*\* En cochant cette case, indiquez votre préférence pour la réception du courrier.